Parcours IA – Module 3 : Automatiser sa veille réglementaire et fiscale avec Claude

À distance

2h

20 personnes max

PUBLIC

Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Collaborateurs des cabinets d'expertise comptable

LIEU

visio-conférence

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Aucun prérequis technique. Un usage même occasionnel d'une IA conversationnelle facilite la prise en main.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux professionnels des cabinets comptables d'intégrer concrètement l'intelligence artificielle dans leurs pratiques professionnelles, en mobilisant des outils d'analyse de données, de veille réglementaire, de gestion documentaire et de création d'agents IA, afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle du cabinet tout en garantissant la confidentialité des informations, la fiabilité des résultats et la maîtrise des accès.

Découvrir comment utiliser Claude pour organiser une veille utile au cabinet, préparer des synthèses et faciliter leur diffusion, tout en conservant le contrôle sur la fiabilité des informations.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir un périmètre de veille adapté aux besoins du cabinet
- Sélectionner des sources fiables et vérifier les informations produites
- Structurer des instructions réutilisables dans Claude
- Identifier les étapes pouvant être automatisées, de la collecte à la diffusion

CONTENU

1 – Définir les besoins et sélectionner les sources

- Thèmes à surveiller, fréquence et destinataires. Place des sources de référence, notamment BOFiP et Légifrance, et points de vigilance sur l'actualité des informations.

2 – Organiser sa veille dans l'environnement Claude

- Création d'un espace de travail, définition des instructions et du format de restitution.
- Possibilités et limites de l'outil pour une veille récurrente.

3 – Produire une synthèse exploitable au cabinet

- Démonstration à partir d'un exemple concret : sélectionner les informations pertinentes, préparer une note et vérifier les sources, les dates et la portée des changements identifiés.

4 – Automatiser progressivement et préparer la diffusion

- Possibilités de planification et de connexion aux outils internes.
- Organisation d'un circuit de validation avant le partage d'un bulletin, d'une note ou d'un e-mail aux équipes.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• Classe virtuelle interactive
• Apports théoriques illustrés

• Démonstrations concrètes sur un cas cabinet

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Accès à une plateforme de visioconférence après envoi d'un lien et d'un code de connexion

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

• Évaluation des connaissances en début de module par échange avec les participants.
• Vérification de la compréhension à travers les exercices et les études de cas proposés pendant la formation.
• Évaluation des acquis en fin de module par questions et mise en situation pratique.

MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.